



Royal Cloud Mining Solutions

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

13 Janvier 2022

Version 1.6

MENTIONS LEGALES

ROYAL CLOUD MINING SOLUTIONS est une marque commerciale exploitée par la société ROYAL CLOUD MINING SOLUTIONS .Inc, immatriculée auprès de l'état du DELAWARE au États-Unis sous le n° 6317963 et domicilié au 1000 N. West Street, Suite 1200, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis (la « **Société** »).

Le directeur de la publication est Madame Sarah CHAIGNAUD.

Contact : contact@royalcloudmining.com

Le site internet est principalement hébergé par Green Data Center.



| | |
|---|----|
| MENTIONS LEGALES | 0 |
| Article 1 — Définitions | 2 |
| Article 2 — Périmètre | 2 |
| Article 3 — Description des Services | 3 |
| Article 4 — Conditions financières | 3 |
| Article 5 — Espace personnel | 5 |
| Article 6 — Commandes | 6 |
| Article 7 — Support | 6 |
| Article 8 — Responsabilité | 7 |
| Article 9 — Propriété intellectuelle | 8 |
| Article 10 — Suspension et résiliation | 9 |
| Article 11 — Évolution des Services et Produits | 10 |
| Article 12 — Confidentialité | 10 |
| Article 13 — Cession | 11 |
| Article 14 — Sous-traitance | 11 |
| Article 15 — Modification du Contrat | 11 |
| Article 16 — Indépendance des clauses | 11 |
| Article 17 — Non-renonciation | 12 |
| Article 18 — Droit applicable et litige | 12 |
| CONDITIONS PARTICULIÈRES | |



Article I — Définitions

- Contrat** Désigne l'ensemble contractuel déterminant les relations entre le Client et la Société, composé des Conditions Générales de Ventes, des conditions particulières ainsi que des Conditions générales d'Utilisation.
- Client(s)** Désigne, sauf mentions contraires, les personnes non-professionnelles et les consommateurs au sens de la directive [n°2011/83/UE](#) relative aux droits des consommateurs.
- Cryptomonnaies** Désigne les actifs numériques au sens du Code monétaire et financier, tel que le Bitcoin, l'Ether ou les jetons numériques (« tokens »).
- Minage** Désigne l'activité consistant à sécuriser une blockchain publique en contrepartie d'une rémunération en Cryptomonnaies. Elle peut prendre la forme d'une activité matérielle, en faisant fonctionner des serveurs de minage, ou virtualisée en plaçant des Cryptomonnaies en garantie (« Staking »).
- Produits** Désigne l'ensemble des produits, comme des serveurs de Minage, pouvant être acquis par l'intermédiaire du Site.
- Services** Désigne l'ensemble des services proposés sur la Société et, notamment, les services d'hébergement, de cloud mining et de masternode.
- Services tiers** Désigne les Services qui ne sont pas fournis directement par la Société, mais qui peuvent être utilisés pour fournir ces Services comme les masternodes, l'hébergement en cloud ou la fourniture de services de paiement.
- Site** Désigne l'ensemble des contenus et des Services accessible depuis le domaine [royalcloudmining.com](#), ses domaines liés ou ses sous-domaines.
- Société** Désigne la société qui fournit les Services et les Produits sous la marque « Royal Cloud Mining Solutions ».
- Transaction** Désigne l'ensemble des opérations commerciales entre un Client et la Société susceptible d'intervenir sur le Site, à savoir la souscription à un Service ou l'acquisition d'un Produit.



Article 2 — Périmètre

2.0.1 La Société exploite le site internet royalcloudmining.com (le « **Site** ») dédié à la vente de Produits et Services relatifs à l'activité de Minage. À ce titre, le Client ayant procédé à la création d'un compte a la possibilité d'acquérir du matériel de Minage et de souscrire à des Services liés à cette activité.

2.0.2 Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») s'appliquent de plein droit, dans leur intégralité et sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues entre la Société et les acheteurs (« **Clients** »), désirant acquérir sur le site royalcloudmining.com les Produits et Services suivants :

- Location ou achat de puissance de calcul destiné au Minage (« **Cloud mining** »).

2.0.3 En cas de contradiction entre leurs stipulations, les documents contractuels qui matérialisent la relation contractuelle entre la Société et le Client, professionnel ou consommateur, ou l'Utilisateur s'appliquent dans l'ordre suivant : les conditions particulières, les CGV puis les conditions générales d'utilisation.

2.0.4 Le Client reconnaît qu'il dispose de la pleine capacité juridique pour souscrire à un Service ou acquérir un Produit selon la législation du pays où il se trouve et qu'il a lu et compris les CGV, notamment en les acceptant expressément durant le processus de vente.

2.0.5 Jusqu'à preuve du contraire, les données informatiques enregistrées par le Service ou les services tiers constituent les preuves de l'ensemble des Transactions conclues entre le Client et la Société par l'intermédiaire du Site.

2.0.6 Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

2.0.7 Les CGV pouvant faire l'objet de modifications, la version applicable est celle en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande par le Client.

Article 3 — Description des Services

3.0.1 Le Service de Cloud Mining désigne la fourniture d'un certain niveau de puissance de calcul dédié au Minage en contrepartie d'une récompense en actif numérique. Pour plus d'information, le Client est invité à consulter la FAQ sur le Site.

3.0.2 Les prestations, niveaux de service associés, conditions tarifaires, durée minimale d'engagement et l'ensemble des conditions spécifiques au service de Cloud mining sont définis dans les conditions particulières.



Article 4 — Conditions financières

Article 4.1 — Prix et modalités de paiement

4.1.1 Les prix ainsi que les factures des Produits et des Services sont fixés en euro et, le cas échéant, payables comptant en totalité au jour de la passation de la commande. La Société accepte les paiements en monnaie *fiat* ainsi qu'en Cryptomonnaies et selon les moyens indiqués sur le Site.

4.1.2 Sauf stipulation contraire, les paiements à échéance font l'objet de prélèvement bancaire automatique ou de retenue sur les revenus de Cryptomonnaies générés par le Client.

4.1.2 La Société informe le Client que lors d'un paiement par voie de Cryptomonnaies, les frais de transaction prélevés par le réseau blockchain et, le cas échéant, les frais de tiers comme certains wallets ou logiciels utilisés par le Client, sont à sa charge. Les frais de conversion des Cryptomonnaies en euro sont également à la charge Client, la Société ne récupérant que le prix fixé en euro du Service ou du Produit.

4.1.3 Les prix des Produits et des Services sont indiqués TTC et HT.

4.1.4 **Client professionnel** — Tout défaut ou retard de paiement entraînera de plein droit la facturation de 49 € TTC au titre des frais de traitement. Les sommes dues par le Client professionnel porteront intérêt à hauteur de 13 % par an jusqu'à complet paiement, et ce, même en cas de résiliation du Contrat. La Société se réserve le droit de compenser toute créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient avec les sommes dues au Client professionnel.

4.1.5 La Société ne sera pas tenue de procéder à la délivrance des Produits ou Services commandés par le Client si celui-ci n'en paye pas le prix en totalité et dans les conditions ci-dessus indiquées.

Article 4.2 — Modalités de retrait des revenus générés

4.2.1 **Retraits de Cryptomonnaies** — Les Produits et Services génèrent au profit du Client des Cryptomonnaies qui peuvent faire l'objet de retraits, sous réserve des frais de transaction et des frais des tiers précédemment indiqués et, le cas échéant, des frais de service de la Société.

4.2.2 Ainsi, les frais de transaction associés au transfert et la réception des Cryptomonnaies par le Client sont automatiquement imputés à chaque retrait de Cryptomonnaies, manuels ou automatiques ordonnés ou préalablement programmés.



4.2.3 La Société peut, à sa seule discrétion, accumuler ou regrouper les revenus des Cryptomonnaies générés par le Client jusqu'à atteindre un seuil de retrait indiqué sur le Site. Ce seuil de retrait des Cryptomonnaies est fixé par la Société dans l'intérêt du Client et en fonction du montant des frais de transaction et des contraintes techniques propres à ce type d'opération.

4.2.4 **Conversion** — La Société peut, le cas échéant, proposer le retrait des Cryptomonnaies en sa contrevaletur en monnaie *fiat*. Ce service de conversion est disponible uniquement aux Clients ayant validé avec succès les procédures de lutte contre le blanchiment (KYC/AML). Ce service fait l'objet du prélèvement automatique de frais par la Société, indiqués au Client sur le Site et préalablement à l'opération.

4.2.5 **Statuts et statut Platinum** — Le Client peut souscrire à des Statuts présentés sur le Site pour bénéficier de conditions plus avantageuses concernant le retrait et la conversion de Cryptomonnaies.

4.2.6 La souscription du statut Platinum fait l'objet d'un abonnement mensuel avec une durée d'engagement initiale de trois (3) mois.

4.2.7 Les conditions d'accès ainsi que les informations relatives à cette offre sont accessibles sur le Site dans la section suivante :
(Service non déployer)

Article 5 — Espace personnel

5.0.1 Afin d'acheter des Produits ou Services, le Client est invité à créer un compte personnel et unique lui donnant accès à son espace personnel (« **Espace personnel** »).

5.0.2 Le Client s'engage à fournir des informations sincères et véritables concernant son état civil et ses coordonnées, notamment son adresse électronique. La création du compte entraîne l'acceptation des conditions générales d'utilisation.

5.0.3 Selon la nature du des Services souscrits ou des Produits commandés, l'Espace personnel permet :

- d'administrer les Services ;
- de suivre l'évolution des revenus ;
- de gérer le retrait/la conversion de Cryptomonnaies vers le wallet/ [REDACTED] personnel du Client ;
- d'avoir une visibilité sur l'état de fonctionnement et sur les statistiques du Produit.



5.0.4 Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la Société pourra être amenée à demander au Client de lui fournir des documents et des informations personnelles ou de nature financière. En l'absence de réponse à ses demandes, la Société pourra fermer le compte conformément aux conditions générales d'utilisation.

5.0.5 Les identifiants du Client pour se connecter à son Espace personnel sont strictement personnels. Il pourra solliciter sa désinscription par courrier électronique à l'adresse contact@royalcloudmining.com et sous réserve des Contrats en cours.

Article 6 — Commandes

6.0.1 L'achat des Produits ou la souscription aux Services proposés par la Société s'effectue(nt) depuis l'Espace personnel du Client, après validation du panier et sélection de la méthode de paiement souhaitée.

6.0.2 L'achat des Produits ou la souscription aux Services proposés par la Société s'effectue(nt) dans la limite des stocks disponibles.

6.0.3 La Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

6.0.4 La livraison du matériel se fera sur le site d'exploitation déterminé dans le contrat de prestation de service HOUSING SPECIAL MINING, sauf dans le cas de figure où le client ne souhaite pas faire héberger son matériel par nos soins le cas échéant celui-ci sera expédié à l'adresse au choix du client avec les frais de transport applicables.

Article 7 — Support

7.0.1 En cas de besoin d'assistance technique ou de support commercial, le Client peut à tout moment envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante: support@royalcloudmining.com.

7.0.2 Sauf souscription à un statut particulier, le support sera en mesure de répondre aux demandes exprimées en langue française et anglaise dans un délai indicatif de huit (8) jours.

Article 8 — Responsabilité



8.0.1 Limitation de responsabilité — La Société s'engage à exécuter les obligations à sa charge avec le soin en usage dans sa profession et à se conformer aux règles de l'art en vigueur, n'étant ainsi tenu que d'une obligation de moyen. Ainsi, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée que si le Client rapporte la preuve d'un comportement fautif et intentionnel de la part de la Société au regard des obligations qui lui incombent et exclusivement si ce comportement lui a causé un dommage certain, personnel et direct. En tout état de cause, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée au-delà le prix du Produit ou des montants facturés sur les trois derniers mois au titre d'un Service souscrit.

8.0.2 Exclusions de responsabilité — La responsabilité de la Société sera écartée en cas de tout préjudice :

- immatériel ou indirect, successif ou consécutif, tel que le préjudice commercial, la perte de commande, perte de chiffre d'affaires, perte de bénéfice, trouble commercial quelconque ou manque à gagner ;
- découlant des exigences variables et des risques inhérents au réseau blockchain (notamment volatilité des cours de Cryptomonnaies, des frais de transaction, etc.) et au protocole pouvant notamment entraîner une absence de rentabilité ;
- découlant d'un *bug*, virus informatique, dysfonctionnement accidentel ou intentionnel (*cybercriminalité*) des logiciels mis en œuvre ;
- découlant de la perte par le Client de la ou des clés privées requises permettant d'accéder au wallet stockant ses Cryptomonnaies ;
- découlant d'un défaut de conservation ou de confidentialité des informations de connexion à l'Espace personnel ;
- découlant des démarches administratives, fiscales et sociales en vigueur et obligatoires dans le pays du Client ;
- découlant de la défaillance partielle ou totale du matériel du Client ;
- survenu ou aggravé en raison de l'action, de l'intervention ou de l'omission du Client ;
- découlant d'une communication d'informations incomplètes ou erronées par le Client ;
- découlant de l'indisponibilité ou de la non-coopération raisonnable du Client avec les efforts de rétablissement entrepris par la Société ;
- découlant de la réalisation d'une maintenance préventive, corrective ou évolutive ayant été notifiée au Client dix (10) jours à l'avance par courrier électronique à son adresse de contact ;
- découlant d'un retard de livraison en raison d'une cause dont la Société n'a pas la maîtrise ;
- découlant de facteurs externes tels que le vol, l'altération, la destruction ou l'accès non autorisé aux Services par un tiers malveillant.

8.0.3 Force majeure — La Société ne saurait être tenue responsable des conséquences d'un cas de force majeure, ou d'un événement de fait ou de droit indépendant de sa volonté ou soustrait à son contrôle, même partiellement, et notamment : le blocage ou l'interruption des



réseaux de télécommunications, l'absence ou la suspension de la fourniture d'électricité par le fournisseur, les catastrophes naturelles, les épidémies, les évolutions réglementaires affectant l'activité de Minage ou l'encadrement des actifs numériques, les anomalies pouvant affecter les marchés d'actifs numériques (fluctuations exceptionnelles, soupçon de manipulation de cours, évolutions technologiques ou protocolaires, etc.) et tout autre cas empêchant l'exécution normale des Services. Dans ces conditions, la Société notifie le Client dans les meilleurs délais d'un cas de force majeure empêchant l'exécution des obligations contractuelles.

Article 9 — Propriété intellectuelle

9.0.1 Tous les droits de propriété intellectuelle (incluant, de manière non limitative les brevets, droits d'auteur, marques, modèles) afférents aux Produits et aux Services de la Société demeureront la propriété exclusive de la Société.

9.0.2 Aucun droit, titre ou intérêt relatif ou lié aux noms, marques de fabrique, secrets de fabrication, brevets, demandes de brevets, expertises, droits d'auteur ou autres droits de propriété intellectuelle relatif aux Produits et aux Services n'est transféré à l'Acheteur par le Contrat.

9.0.3 En particulier, dans la mesure où les Produits contiennent un logiciel et que les Services donnent accès à l'utilisation de logiciels, la vente dudit Produit et la souscription aux Services ne sont pas constitutifs d'un transfert des droits de propriété intellectuelle des logiciels concernés, mais constitueront, sous réserve des stipulations des présentes, des licences d'utilisation non-exclusives, non-transférables, non sous-licenciables accordés au Client sur lesdits logiciels d'une durée et d'un périmètre égal à ceux du Contrat, excluant strictement toute reproduction totale ou partielle, publication, copie, modification, décompilation, traduction, adaptation, arrangement, exploitation commerciale sans l'autorisation préalable et écrite de la Société.

9.0.4 La Société conserve et conservera la pleine et entière propriété de la totalité des inventions, plans et processus réalisés ou développés avant ou pendant l'exécution du Contrat.

Article 10 — Suspension et résiliation

Article 10.1 — Suspension du compte utilisateur et des Services

Royal Cloud Mining Solutions – Conditions Générales de Ventes – Version 1.6 – 13 janvier 2022



10.1.1 La Société peut suspendre ou bloquer immédiatement et sans préavis l'accès à tout ou partie du Service en cas :

- d'obligation légale, réglementaire, décision de justice, injonction ou toute demande administrative fondée à suspendre le Service immédiatement ;
- d'interférence pouvant créer un dommage ou une dégradation des équipements de la Société ou de tiers ;
- de modifications de toute nature sur les Produits acquis par le Client ;
- de retard de paiement d'une facture supérieure à 30 jours calendaires ;
- de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- de refus du Client de fournir les informations demandées par la Société dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- de détention d'une pluralité de comptes par un même Client ;
- de comportement frauduleux du Client, y compris l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle de la Société ;
- de procédure de faillite, de restructuration, de liquidation, de dissolution ou d'une procédure similaire à l'encontre du Client.

10.1.2 Durant la période de suspension ou de blocage dans les conditions du présent article, le Client reste redevable de l'ensemble des frais qui lui incombent et ne pourra accéder, le cas échéant, à ses revenus en Cryptomonnaies générés par le Service.

Article 10.2 — Résiliation

10.2.1 Chacune des Parties peut résilier le Contrat pour violation si l'autre Partie enfreint de manière substantielle le Contrat et omet de remédier à cette violation dans les trente (30) jours suivant la réception d'un écrit. En outre, si la Société cesse ses activités ou fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité et que la procédure n'est pas close dans les 90 jours, la Société peut mettre fin à ses Services.

10.2.2 À la date de résiliation, tous les droits du Client en vertu du Contrat sont immédiatement résiliés et le Client reste redevable des frais de service jusqu'à la date de résiliation indiquée par la Société.

10.2.3 Concernant les modalités de résiliation sans faute, le Client est invité à consulter les conditions particulières.

Article 11 — Évolution des Services et Produits

11.0.1 La Société se réserve le droit d'apporter des modifications, des suppressions ou des



ajouts de fonctionnalités et d'outils en vue de l'amélioration des Services rendus au Client. Ce dernier sera informé des changements importants par courrier électronique à l'adresse électronique de contact communiquée en cas :

- d'évolution significative de l'utilisation normale des Services ;
- de nécessité de la part du Client d'accepter des conditions supplémentaires pour l'utilisation des Services.

11.0.2 La Société se réserve le droit d'effectuer des mises à jour commercialement raisonnables de ses Services et, le cas échéant, en informera le Client ayant préalablement consenti à recevoir de tels courriers électroniques.

11.0.3 La Société se réserve le droit d'accéder à distance au Produit du Client à sa seule discrétion afin de mettre en œuvre des mises à jour logicielles, ou des corrections de tout ordre assurant le bon fonctionnement du Produit et apportant des évolutions sur les Services offerts au Client via le Site. Dans ce dernier cas, le Client en sera informé par courrier électronique à l'adresse de contact communiquée.

Article 12 — Confidentialité

Article 12.1 — Confidentialité des données

12.1.1 La Société s'engage à assurer la confidentialité des données et des informations personnelles de ses Clients. En ce sens, elle met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément à la réglementation en vigueur.

12.1.2 Les Clients peuvent exercer leurs droits relatifs à la protection des données à tout moment en s'adressant à la Société à l'adresse électronique suivante : support@royalcloudmining.com.

12.1.3 La politique de protection des données (« Privacy policy ») est disponible sur le Site internet depuis votre Espace personnel.

Article 12.2 — Communication

Le Client n'est pas autorisé à déclarer publiquement — par communiqué de presse, publication sur les réseaux sociaux ou communication publique de toute nature — qu'il est Client de la Société sans autorisation préalable et écrite de celle-ci. Le Client n'émettra aucun communiqué de presse ni aucune autre communication publique concernant le présent Contrat ou l'utilisation des Services par le Client.

Article 13 — Cession

13.0.1 Le Client ne cédera ni ne transférera d'aucune manière le Contrat à titre partiel ou total, sans le consentement écrit préalable de la Société. Toute cession ou transfert en violation de



la présente section sera nul.

13.0.2 La Société peut céder le présent Contrat sans le consentement du Client dans le cadre d'une fusion, de l'acquisition ou de la vente de la totalité ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou à une société affiliée ou dans le cadre d'une réorganisation de la Société. À compter de cette cession, le cessionnaire est réputé se substituer à la Société en tant que partie aux présentes et la Société est entièrement libérée de toutes ses obligations.

13.0.3 La Société se réserve également le droit de transférer librement tout ou partie de ses obligations au titre du Contrat à toute société la contrôlant, contrôlée par elle ou placée sous contrôle commun, au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce.

Article 14 — Sous-traitance

14.0.1 La Société pourra sous-traiter librement tout ou partie des obligations qui lui sont confiées au titre du Contrat. Les relations entre la Société et ses sous-traitants ou prestataires relèveront de sa seule responsabilité.

14.0.2 Aussi, le recours à des sous-traitants ou prestataires ne diminue en aucun cas la responsabilité de la Société vis-à-vis du Client relative à la bonne exécution de ses obligations au titre du Contrat.

Article 15 — Modification du Contrat

15.0.1 La Société se réserve le droit de modifier les conditions du Contrat. Sauf indication contraire, les modifications significatives apportées au Contrat entreront en vigueur dix (10) jours après leur publication à l'exception des modifications s'appliquant aux Services ou fonctionnalités du Site et prenant effet immédiatement.

15.0.2 La Société fournira un préavis d'au moins dix (10) jours en cas d'altération de tout Contrat en envoyant un courrier électronique à l'adresse de contact communiquée par le Client. La Société publiera toute modification importante sur le Site.

Article 16 — Indépendance des clauses

Si l'une des stipulations du Contrat venait à être déclarée nulle par une juridiction au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite. Les autres dispositions garderont leur force et leur portée, sauf à déséquilibrer gravement l'économie du Contrat.

Article 17 — Non-renonciation

Le fait pour la Société de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les CGV, ou de ne pas exiger l'exécution d'une stipulation quelconque du Contrat, ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification du Contrat, ni comme une



renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution des engagements souscrits au Contrat.

Article 18 — Droit applicable et litige

18.0.2 Les présentes CGV et le Contrat entre la Société et le Client sont régies par la loi française.

18.0.2 En cas de litige, le Client est invité à procéder amiablement et à formuler une **réclamation** auprès du service clientèle de la Société par voie postale à l'adresse suivante : Royal Cloud Mining Solutions SAS, 16 place de l'Iris, La Défense, 92400 Courbevoie - France ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@royalcloudmining.com.

18.0.3 Aucune action ne pourra être intentée contre la Société sans qu'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ne lui ait été adressée préalablement.

18.0.4 Le Client est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges, accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

18.0.5 Pour les Clients professionnels, et à défaut d'accord amiable, tout litige découlant du Contrat sera tranché par les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris. Pour les Clients ayant la qualité de consommateur, le litige sera tranché par la juridiction compétente dans les conditions de droit commun.



CONDITIONS PARTICULIÈRES

Article 1 — Contenu du Service de Cloud Mining

Au titre de la fourniture d'un Service de Cloud Mining, les prestations sont les suivantes :

- La mise à disposition d'un algorithme sélectionné par le Client au début du Contrat pouvant être utilisé pour l'activité de Minage telle que définie à l'article 1 des présentes CGV ;
- La fourniture d'une puissance de calcul par l'attribution d'un taux de hachage sélectionné par le Client.
- La mise à disposition d'un Espace personnel où le Client pourra administrer les Services, suivre l'évolution de ses revenus et gérer le retrait de ses Cryptomonnaies générées par le biais d'outils permettant de transférer directement les Cryptomonnaies vers le Wallet sélectionné par le Client dont il certifie être l'exclusif propriétaire.

Article 2 — Délai de rétractation

Au titre de l'article L.221-28 du code de la consommation, la Société informe le Client non-professionnel que le droit de rétractation au présent Service n'est pas susceptible d'être exercé s'agissant « *de la fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation* ».

Article 3 — Niveaux de Service

La disponibilité de la puissance de calcul et, en conséquence, le taux de hachage de tous les Services de Minage de Cryptomonnaies peuvent varier jusqu'à 10 %. La Société doit faire des efforts raisonnables pour veiller à ce que toutes les installations et les fournitures nécessaires à la fourniture des Services soient maintenues en bon état de fonctionnement, afin d'éviter tout écart avec la même diligence qu'elle applique dans ses propres opérations.

Article 4 — Durée

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée et restera en vigueur jusqu'à sa résiliation. Il pourra être résilié par le Client à tout moment depuis son Espace personnel.

Article 5 — Frais d'utilisation

Des frais à hauteur de 15% seront prélevés sur les récompenses en actif numérique extraite par les équipements de nos clients à titre de paiement de notre licence logiciel que cela soit héberger ou non par nos soins.